

Réduction des délais de paiement

UNE MISSION POUR L'EXPERT-COMPTABLE

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 (loi dite LME) contient des dispositions importantes tendant à lever les contraintes qui empêchent certains secteurs de se développer, de créer des emplois et de faire baisser les prix. Pour les entreprises, et en particulier pour les TPE/PME, cela passe essentiellement par la simplification de toutes les étapes de la vie de l'entreprise et par un plan de soutien au financement des entreprises.

Ce plan comprend notamment le renforcement des moyens d'OSEO, établissement financier public spécialisé dans le financement des PME, qui intervient soit directement en prêtant aux entreprises, soit indirectement en garantissant les prêts faits par les banques aux entreprises à hauteur de 60% voire 70% si les régions participent à ces financements.

Parallèlement, la loi prévoit un plafonnement par la loi des délais de paiement

Ainsi, l'article 21 de la Loi de Modernisation de l'Economie complète l'article L.441-6 du Code de Commerce en insérant deux alinéas ainsi rédigés :

Neuvième alinéa

« Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture. »

Dixième alinéa

« Les professionnels d'un secteur, clients et fournisseurs peuvent décider conjointement de réduire le délai maximum de paiement fixé à l'alinéa précédent. Ils peuvent également proposer de retenir la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation de services demandée comme point de départ de ce délai. Des accords sont conclus à cet effet par leurs organisations professionnelles. Un décret peut étendre le nouveau délai maximum de paiement à tous les opérateurs du secteur ou, le cas échéant, valider le nouveau mode de computation et l'étendre à ces mêmes opérateurs »

La loi prévoit des accords dérogatoires et une application progressive d'ici au 31 décembre 2011 lorsque l'activité du secteur présente des spécificités par exemple une longue rotation des stocks. A ce jour six accords de ce type ont été transmis pour avis par la Direction générale de la concurrence (DGCCRF) au Conseil de la concurrence.

INCIDENCES SUR LA TRESORERIE DE CERTAINES ENTREPRISES

Si la réduction des délais de paiement est de nature à accroître la trésorerie des entreprises prises dans leur ensemble, elle va, ipso facto, entraîner pour certaines d'entre elles une augmentation du besoin en fonds de roulement notamment pour celles qui œuvrent dans le domaine du commerce interentreprises et qui jouent le rôle de « banquiers intermédiaires » entre l'industrie en amont et le commerce de distribution en aval.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Afin d'assurer le financement de ce besoin supplémentaire en fonds de roulement, la Confédération Française du Commerce Interentreprises (CCGI) en collaboration avec OSEO propose d'octroyer un crédit à moyen terme à ces entreprises sur présentation d'un dossier contenant des informations comptables et financières rétrospectives et prévisionnelles.

MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans ce contexte, l'expert-comptable doit être l'interlocuteur privilégié de l'entreprise sur trois aspects essentiels :

- L'information du chef d'entreprise sur le dispositif de financement mis en œuvre par les Pouvoirs publics ;
- L'assistance à l'élaboration des informations à publier en application des dispositions légales relatives aux délais de paiement ;
- Le cas échéant, l'assistance à la préparation du dossier de financement du besoin supplémentaire en fonds de roulement de l'entreprise.

Des interventions spécifiques de l'expert-comptable sur ces aspects sont à proposer aux entreprises notamment pour ce qui concerne l'assistance à la préparation du dossier de financement du besoin supplémentaire en fonds de roulement de l'entreprise induit par la réduction des délais de paiements des fournisseurs

Pour cette mission à forte valeur ajoutée, il est proposé ci –après :

- un exemple de lettre de mission ;
- un exemple de dossier d'analyse de l'expert-comptable du besoin en fonds de roulement de l'entreprise résultant de la réduction des délais de paiement imposée par la loi.

Exemple de lettre de mission

ASSISTANCE A LA PREPARATION DU DOSSIER DE FINANCEMENT DU BESOIN SUPPLEMENTAIRE EN FONDS DE ROULEMENT CONSECUTIF A LA REDUCTION DES DELAIS DE PAIEMENT

A l'attention de la direction de l'entreprise.

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée, lors de notre dernier entretien en envisageant de nous confier en qualité d'expert-comptable une mission d'assistance à la préparation du dossier requis par (OSEO/CCGI) afin obtenir le financement du besoin supplémentaire en fonds de roulement de votre entreprise induit par la réduction des délais de paiement de vos fournisseurs imposée par l'article 21 de la loi de modernisation de l'économie.

La présente lettre est un contrat établi afin de se conformer aux dispositions du Code de déontologie de la profession applicables à compter du 1^{er} décembre 2007. Elle a pour objet de vous confirmer les termes et les objectifs de notre mission tels que nous les avons fixés lors de notre dernier entretien ainsi que la nature et les limites de celle-ci

CONTEXTE

La réduction des délais de paiement va entraîner pour votre entreprise une augmentation de votre besoin en fonds de roulement.

Afin d'assurer le financement de ce besoin supplémentaire de trésorerie, la Confédération Française du Commerce Interentreprises (CCGI) en collaboration avec OSEO propose de vous octroyer un crédit à moyen terme sur présentation d'un dossier contenant des informations comptables et financières rétrospectives et prévisionnelles.

NOTRE MISSION

Notre mission consiste à vous assister dans l'élaboration des informations requises et dans la mise en forme du dossier à présenter à votre partenaire bancaire.

Elle comprend deux phases principales :

Phase 1 : Elaboration des documents financiers rétrospectifs et prévisionnels requis à savoir :

- l'analyse du besoin en fonds de roulement actuel de l'entreprise et son évolution après la mise en œuvre des dispositions de la LME ;
- l'élaboration des comptes annuels « estimés » 2008 et des comptes prévisionnels 2009 accompagnés de l'analyse des prévisions de trésorerie 2008-2009 ;
- l'élaboration des comptes prévisionnels intégrant l'incidence de la réduction des délais de paiements et de tous les autres investissements ;
- le tableau de financement de l'exercice ;

- Le cas échéant, le plan de financement établi sur trois ans dans la mesure où ce plan est supérieur à 500 000€

Phase 2 : Présentation du dossier au financeur

Cette phase consiste à vous aider à commenter les informations et documents contenus dans le dossier de demande de crédit et le cas échéant lorsque l'entreprise n'est pas soumise à l'audit légal, délivrer un rapport ou une attestation de sincérité sur certains documents à la demande du financeur.

Vous souhaitez également que nous assurions :

-
-
-

.

Nous comptons sur l'entière coopération de vos collaborateurs afin qu'il soit mis à notre disposition tous les documents et autres informations nécessaires qui nous permettront de mener à bien notre mission.

Nos honoraires, facturés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sont calculés sur la base du temps passé par chaque collaborateur, plus frais et débours divers. Les taux horaires varient en fonction des responsabilités, de l'expérience et des compétences requises.

Nous joignons en annexe les conditions générales et financières de notre contrat ainsi qu'un tableau de répartition des travaux entre votre entreprise et notre cabinet dans le cadre de cette mission¹.

La continuation de la mission implique le paiement à bonne date de nos honoraires.

Notre mission prendra effet à compter de votre acceptation.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente revêtu d'un paraphe sur chacune des pages et de votre signature sur la dernière page.

Un calendrier de nos interventions vous sera adressé dès l'acceptation par vos soins de cette mission ainsi qu'une liste des documents à mettre à notre disposition.

Nous vous prions de croire.....

L'expert-comptable

le client

¹ Ces documents figurent sur le site du CSOEC avec les autres lettres de mission.

**EXEMPLE DE DOSSIER D'ANALYSE DE L'EXPERT-COMPTABLE
SUR LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT NORMATIF
RESULTANT DE LA LOI SUR LA REDUCTION DES DELAIS
DE PAIEMENTS**

RAPPEL DES INFORMATIONS A COMMUNIQUER

A/ BFR ACTUEL ET A VENIR

**B/ COMPTES ESTIMES 2008 (BILAN ET COMPTE DE RESULTAT°
AVEC COMPARATIF 2007**

C/ PREVISIONNEL 2009 ET ULTERIEURS SI NECESSAIRES

D/ ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA TRESORERIE EN 2009

A/ BFR ACTUEL ET A VENIR

1) **BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ACTUEL (BFR)**

Le tableau ci-après permet d'inscrire les éléments chiffrés des comptes annuels 2007 et estimés 2008.

1/ BFR ACTUEL en « VALEUR BRUTE »	Ligne de la liasse fiscale	Estimé 2008 (Z)	2007
1/ ACTUEL	BRUT		
1.1. Actifs d'exploitation (*) « Emplois »			
- Stocks et en cours	BL à BT		
- Avances et acomptes versés sur commandes	BX		
- Créances clients et comptes rattachés	BK		
- En cours d'escompte	YS		
- Autres créances d'exploitation (**)	BZ et CH		
1.2. Dettes d'exploitation (*) « Ressources »			
- Avances et acomptes reçu sur commandes en cours	DW		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DK		
- Dettes fiscales et sociales	DY		
- Autres dettes d'exploitation (**)	YS		
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION « VALEUR BRUTE »		(1.1 - 1.2.)	(1.1 - 1.2.)
		↓ <input type="text"/>	↓ <input type="text"/>
		2008 BFR <input type="text"/> actuel en valeur brute	2007 BFR <input type="text"/> actuel en valeur brute
2/ BFR ACTUEL « NORMATIF » (*)		Estimé 2008	2007
(*) En nombre de MOIS de chiffre d'affaires	<i>Besoin en valeur brute x 12 mois Chiffre d'affaires annuel HT</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		(A)	(A)
		BFR <input type="text"/> actuel normatif	

(A) Si variation significative d'une année sur l'autre → **EXPLICATION A DONNER ***

* Exemple : Intervention d'un factor en 2008 qui a considérablement réduit l'encours clients
--

Pour mémoire :

* Hors exploitation : 1/ Fournisseurs d'immobilisations
 2/ Variation capital souscrit appelé et non versé

** Les comptes courants des associés ne rentrent pas dans les créances et les dettes d'exploitation

3/ REMARQUES :

- 1/ **Ce BFR « normatif » n'est pertinent** que pour autant que l'entreprise ne connaît **pas de variations saisonnières trop importantes** : (Exemple : pas de pertinence dans les entreprises de négoce de jouets qui font 70 % de leur chiffre d'affaires sur les trois derniers mois de l'année civile et qui clôturent leurs comptes au 31 décembre).
- 2/ **et à ce titre, ne pas hésiter à faire un contrôle de cohérence avec les normes de gestion (délais de paiement et écoulement des stocks) en vigueur dans l'entreprise : Exemple d'une entreprise qui réalise une marge de 50 % (vente de 100 pour achat de 50), et qui a un mois d'achat en stock (hors incidence TVA)**

Exemple	Besoins en mois de chiffre d'affaires	Ressources en mois de chiffre d'affaires
- <u>Stocks</u>	0,50	
- <u>Clients</u> . 30 % règlent à un mois . 70 % règlent à deux mois	0,30 1,40	
- <u>Fournisseurs</u> . 50 % sont réglés à deux mois . 50 % sont réglés à trois mois		0,50 0,75
	2,2	1,25
Soit un besoin en fonds de roulement normatif de 0,95 mois de chiffre d'affaires à comparer au BFR « normatif » établi à partir des comptes à la date de clôture		

2) **BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT « A VENIR » : EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT APRES MISE EN ŒUVRE DE LA LME**

Le tableau ci-après permet d'inscrire les éléments chiffrés.

1/ BFR A VENIR en « <u>Valeur brute</u> »	Estimé 2008 « Retraité » (Y)	Estimé 2008 (Z) page 2
1.1 Actifs d'exploitation « Emplois »		
- Stocks et en cours	idem	
- Avances et acomptes versés sur commandes	idem	
- Créances clients et comptes rattachés	A remplacer par 60 jours de CA TTC soit : $\frac{CA\ TTC}{12\ mois} \times 2$	
- En cours d'escompte		
- Autres créances d'exploitation	idem	
1.2 Dettes d'exploitation « Ressources »		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	idem	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>(A) Attention aux achats faits à l'étranger en dispense de TVA</i> <i>(B) Attention aux loyers, assurances et crédits baux qui sont payés d'avance</i>	A remplacer par 60 jours d'achats TTC (A) et autres achats charges externes TTC (B)	
- Dettes fiscales et sociales	idem	
- Autres dettes d'exploitation	idem	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION « VALEUR BRUTE »	(1.1.) – (1.2.)	(1.1.) – (1.2.)
2/ BFR A VENIR « <u>NORMATIF</u> »	Estimé 2008 « Retraité » *	Estimé 2008 (Z) page 2
(*) En nombre de MOIS de chiffre d'affaires	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Différence en nombre de mois : pouvant être financée par OSEO et devant être confortée sur la base du prévisionnel 2009	

(Y) Retraité : Avec réduction délais de paiements.

**B/ COMPTES ESTIMES 2008 (BILAN ET COMPTE DE RESULTAT)
AVEC COMPARATIF 2007**

1/ **ESTIME** : « Confirmer les éléments suivants avec cachet de l'expert-comptable.

- **Comptabilité à jour** à.....

Avec révision des comptes (situation comptable à fournir)

- **Inclure une estimation** des derniers mois de 2008
 1. → pour le compte de résultat : Addition du prévisionnel des derniers mois et de la situation intermédiaire
 2. → pour le bilan : Deux cas possibles
 - 2.1. **L'entreprise dispose d'un logiciel** qui permet de générer le bilan prévisionnel à partir des prévisions d'exploitation, et il est possible de fournir le bilan estimé au 31 décembre 2008.
 - 2.2. **L'entreprise ne dispose pas d'un tel logiciel** : dans ce cas elle pourra procéder ainsi :
 - Reprendre le bilan correspondant à la dernière situation disponible sur 2008,
 - Intégrer les prévisions d'investissement et de nouvelles ressources (augmentation de capital, nouveaux emprunts),
 - Ajouter aux capitaux propres une ligne correspondant au résultat prévisionnel des derniers mois de 2008.

TABLEAU INDICATIF CI-APRES

<u>ACTIF</u>	Dernière Situation (1)	Prévisions des derniers mois (2)	Estimé 31/12/2008 3 = (1)+(2)	<u>PASSIF</u>	Dernière Situation (1)	Prévisions des derniers mois (2)	Estimé 31/12/2008 3 = (1)+(2)
<u>IMMOBILISATIONS</u>	X	X = <u>Nouveaux investissements</u>	X	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	X	X = <u>Nouvelle augmentation de capital et résultat des derniers mois</u>	X
				<u>RESULTAT PREVISIONNEL DES DERNIERS MOIS</u>		X	
<u>STOCKS</u>	X		X	<u>DETTES</u>	X	X = <u>Nouveaux Emprunts</u>	X
<u>REALISABLE</u>	X		X				
<u>DISPONIBLE</u>	X	X	X				
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	X		X				
TOTAL	X =	X	X	TOTAL	X =	X	X

X

Compte d'ajustement des derniers mois de 2008 =

Résultat des derniers mois
+ augmentation de capital
+ nouveaux emprunts
- nouveaux investissements

2/ Une fois les comptes 2008 estimés établis (bilan et compte de résultat), les présenter sous forme de liasse fiscale.

C/ **PREVISIONNEL 2009 ET ULTERIEURS (si le plan est supérieur à 500 000 euros)**

BUDGET D'EXPLOITATION 2009

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	2009 Totaux	%	2008 Estimé	Variation *
1. Chiffre d'affaires														100 %		Si Significatif → 5 % Hypothèses de travail à développer dans Annexe spécifique
2. Consommations : Achats de marchandises Variation Stocks																
3. Autres achats et Charges externes																
4. Impôts et taxes																
5. Frais de personnel : Salaires (Nbre salariés) Charges sociales																
Total																
6. Dotations aux amortissements et provisions																
7. Autres																
Résultat d'exploitation																
8. Résultat financier																
Résultat courant																
9. Eléments exceptionnels																
10. Impôt sur les sociétés																
RESULTAT NET MENSUEL																
RESULTAT CUMULE																

* **Annexe spécifique ci-après**

HYPOTHESES RETENUES POUR L'ELABORATION DU PREVISIONNEL 2009

<u>EXEMPLES</u>		
Objectifs poursuivis	Par quels moyens	Traduction budgétaire avec prise en compte des charges correspondantes dans le budget
1/ <u>Augmenter le chiffre d'affaires</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les prix unitaires • Faire des rabais pour augmenter le volume d'activité • Ouverture du magasin - en jours supplémentaires, - en horaires allongés..) • Campagnes publicitaires (mailing, prospectus, salons..) 	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">A COMPLETER AVEC COMMENTAIRES ET REFERENCEMENT AVEC LE PREVISIONNEL</p> <p style="text-align: center;">↓</p>
2/ <u>Augmenter la marge</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux négocier les achats ou changer de fournisseurs • Augmenter la productivité par une meilleure organisation 	<p style="text-align: center;">↓</p>
3/ <u>Diminuer les frais fixes</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des locaux moins coûteux • 	<p style="text-align: center;">↓</p>

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA TRESORERIE EN 2009 A PARTIR DU PREVISIONNEL

<p>1/ <u>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT 2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultat prévisionnel 2009 • <u>A ajouter :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dotations aux amortissements et aux provisions ✓ Valeur comptable des éléments d'actif cédés ✓ Nouveaux emprunts ✓ Emprunt OSEO pour financement réduction des délais de paiements ✓ Augmentation de capital ✓ • <u>A déduire :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat ✓ Acquisitions d'immobilisations ✓ Remboursements d'emprunts (en principal) ✓ Versement de dividendes ✓ 	
TOTAL.....	(1)
<p>2/ <u>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT 2009/ 2008 ESTIME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BFR normatif au 31/12/2009 = chiffre d'affaires HT prévisionnel 2009 X nombre de mois déterminé page 4 • <u>A déduire</u> : BFR estimé 2008 	
TOTAL.....	(2)
<p>3/ <u>VARIATION DE LA TRESORERIE EN 2009</u></p>	(1) – (2)